

---

## EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ère</sup> CLASSE 2007

---

**Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.**

Durée : 1 h 30  
Coefficient : 2

*Le sujet est composé de cinq questions auxquelles vous répondrez à l'aide des documents ci-joints (6 pages). Vous répondrez en 15 lignes maximum et en reportant le numéro de la question sur votre copie en face de votre réponse.*

**QUESTION 1 (3 points) :**

Quelles sont les principales caractéristiques de la croissance de la population bretonne ?

**QUESTION 2 (4 points) :**

Dressez un tableau indiquant pour chaque département breton et pour l'ensemble régional :

- la population en 2005,
- l'accroissement démographique entre 1999 et 2004,
- le pourcentage du solde naturel par rapport à l'accroissement démographique,
- le pourcentage du solde migratoire par rapport à l'accroissement démographique.

Les chiffres obtenus seront arrondis au centième.

Vous utiliserez la feuille à petits carreaux pour votre tableau.

**QUESTION 3 (4 points) :**

Expliquez l'expression "péri-urbanisation éloignée" (dernier paragraphe de la page 3) et précisez-en les causes.

**QUESTION 4 (6 points) :**

Quelles difficultés rencontrent les communes rurales qui accueillent de nouveaux habitants ?

**QUESTION 5 (3 points) :**

Citez quelques démarches que peuvent entreprendre les communes rurales pour bien gérer le développement démographique.

- **Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie : ni votre nom, ou un nom fictif, ni votre n° de convocation, ni votre signature, ni un nom fictif de collectivité.**
- **Les feuilles de brouillon ne sont pas prises en compte.**
- **L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.**



Numéro 115 – Janvier 2006  
et Numéro 124 – Janvier 2007

## La croissance de la population bretonne

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population de la Bretagne est estimée à 3 043 500 habitants, ce qui signifie que la population s'accroît de 23 000 personnes par an depuis 1999.*

*Les résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 confirment la forte croissance démographique en Bretagne. Et ils témoignent également de l'extension de la périurbanisation, qui s'étale désormais plus loin des villes centres.*

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population de la Bretagne est estimée à 3 043 500 habitants<sup>1</sup>, ce qui représente une densité de 112 habitants au km<sup>2</sup>. La Bretagne a ainsi gagné près de 140 000 habitants entre 1999 et 2005, soit 23 000 habitants en moyenne annuelle. Pour ces six années, le taux de croissance de la population s'établit à 0,78 % par an.

Cette statistique confirme l'embellie de la croissance démographique en Bretagne. Le renforcement de la croissance entre 1999 et 2004 (inclus) est surtout dû à l'amélioration du solde apparent des entrées-sorties. En effet, l'excédent des arrivées sur les départs atteint 17 000 personnes par an contre 8 000 en moyenne dans les années 1990-1998, après avoir

connu un creux à seulement 3 000 personnes au début des années 1990. En outre, la région bénéficie d'un renforcement de son excédent naturel (naissances - décès).

Au classement des régions métropolitaines selon leur taux de croissance démographique, la Bretagne se place au 8<sup>e</sup> rang. Si l'on considère la croissance due au solde migratoire, elle se situe désormais au 7<sup>e</sup> rang.

À l'intérieur de la région, la variabilité des taux de croissance témoigne des différentes situations territoriales et des stratégies résidentielles actuelles.

Les communes bretonnes comptant 10 000 habitants et plus en 1999 voient leur population augmenter lentement : + 9 000 habitants depuis 1999 pour ces 31 communes, soit + 0,1 % par an. Cependant, certaines de ces communes gagnent des habitants tandis que d'autres en perdent.

Les communes de moins de 10 000 habitants - 494 communes enquêtées en Bretagne en 2004 ou 2005 - ont gagné environ 58 000 habitants depuis 1999. Ceci représente un taux moyen de croissance de 1,2 % par an sur la période, alors qu'il était de 0,5 % par an dans les années 1990. Ce résultat confirme donc l'évolution observée l'an dernier (parmi les 247 communes enquêtées). Il s'observe également au niveau national, avec un taux de croissance de 1 % par an. Les communes bretonnes concernées bénéficient certes d'un léger excédent naturel, mais surtout d'une amélioration de leur bilan migratoire (entrées - sorties).

Sur les 494 communes bretonnes enquêtées, 391 (soit près de 80 %) comptent plus d'habitants en 2005 qu'en 1999 ; 71 communes se trouvent même en forte croissance avec des taux annuels supérieurs à 3 %. Entre 1990 et 1999, seules 274 de ces mêmes



1- Estimation provisoire

### Évolution de la population entre 1999 et 2005

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Solde naturel 1999-2004	- 1 000	3 000	29 000	5 500	36 500
Taux annuel (en %)	- 0,03	0,06	0,54	0,14	0,21
Solde migratoire 1999-2004	25 500	21 500	35 000	39 500	121 500
Taux annuel (en %)	0,77	0,41	0,65	1,00	0,68
Variation totale 1999-2004	24 500	24 500	64 000	45 000	158 000
Taux annuel (en %)	0,74	0,47	1,19	1,14	0,89
Population totale					
au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	542 500	852 000	866 000	643 500	2 904 000
au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	567 000	876 500	930 000	688 500	3 062 000*

Source : Insee - Recensement de la population de 1999 et enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

\* donnée révisée

communes (soit 55 %) étaient en croissance.

La carte des variations de population par commune montre clairement de larges zones en croissance autour des grandes villes, principalement dans les zones d'emploi de Rennes et de Vannes. Cela corrobore l'impression donnée par la répartition des communes ayant recours à la procédure de recensement complémentaire.

Les plus fortes augmentations de population concernent Fouesnant (29), Theix et Ploeren (56). Les plus fortes baisses apparaissent notamment à Plouguernevel et Guingamp (22).

Parmi les 103 communes en décroissance, 65 perdaient déjà des habitants dans les années 1990, mais leur chute s'est atténuée. Ces communes sont souvent de petite taille (1 200 habitants en moyenne). Elles constituent toutefois des exceptions puisque, dans l'ensemble, les petites communes montrent au contraire une certaine vigueur démographique.

L'aire d'influence de la ville de Rennes continue de s'étendre. Les taux de variation de la population des communes enquêtées en 2004 ou 2005 dans la zone d'emploi se répartissent et évoluent en fonction de la distance à la ville centre. Les communes les plus proches, distantes de moins de 10 km, étaient les plus attractives dans les années 1960, mais leur essor ne cesse de ralentir. Au contraire, les communes situées à plus de 20 km à vol d'oiseau, donc en deuxième et en troisième couronne, sont en pleine croissance : plus de 2 % par an. Le calcul selon les temps de trajet moyen confirme la forte croissance des communes situées à plus de 30 minutes de Rennes. Cette évolution rend compte d'un phénomène d'étalement témoignant sans doute de la recherche de logements moins onéreux.

Ce schéma n'est pas propre à Rennes, il se retrouve autour des principales villes bretonnes, avec des différences dues notamment à l'attraction du littoral. Mais on perçoit partout le renforcement

des taux de croissance des communes périphériques, signe que l'étalement périurbain est déjà à l'œuvre.

### Le temps de l'étalement urbain

Les résultats des enquêtes de recensement permettent d'observer une étape caractéristique dans l'évolution de l'urbanisation : une nouvelle phase de la dynamique de peuplement se dessine. Un bref retour en arrière, au moyen des taux de variation de la population des communes bretonnes selon leur nombre d'habitants<sup>2</sup>, permet de s'en rendre compte.

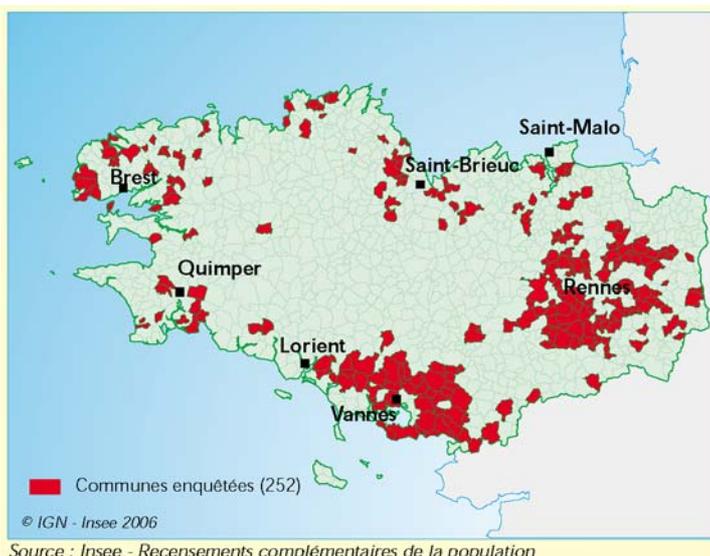
Dans les années 1960, la préférence des Bretons s'oriente nettement vers les villes de plus de 10 000 habitants dont la population s'accroît de 2 % par an, tandis que les petites communes se vident. C'est le mouvement d'urbanisation alimentée par l'exode rural.

Dans les années 1970, l'urbanisation s'étend aux petites villes, les plus fortes poussées démographiques concernent les communes de la tranche 5 000 - 10 000 habitants. L'exode rural continue d'amputer les petites communes. Dans la période 1975-1999, l'exode rural prend fin, la croissance des villes-centres s'essouffle, les communes de 1 000 à 10 000 habitants se développent, surtout en périphérie des grandes villes. C'est le mouvement de périurbanisation.

La situation du début du 21<sup>e</sup> siècle est un peu singulière. Les taux de croissance les plus élevés sont nettement situés dans les petites communes, tandis que les grandes villes présentent une croissance très ralentie. C'est le schéma inverse du début de l'urbanisation, comme si un cycle se terminait.

De manière logique, le marché immobilier a fait monter les prix des logements les plus recherchés et les plus rares, situés dans les grandes villes. En même temps, la banalisation des déplacements en automobile, mais aussi par les transports en commun, rend plus acceptable une plus longue distance domicile-travail. Les

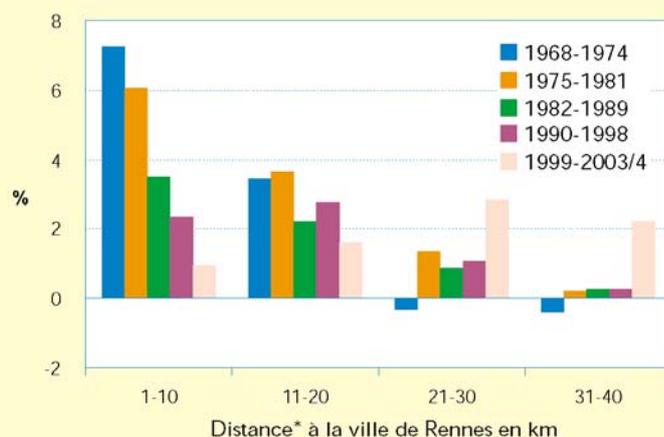
2- référence : population sans double compte



Source : Insee - Recensements complémentaires de la population

### Communes de la zone d'emploi de Rennes enquêtées en 2004 ou 2005

Taux annuels moyens de variation de la population selon la distance à la ville



Source : Insee - Recensements de la population

\*Distance de centre ville à centre ville à vol d'oiseau

communes rurales, aux logements moins chers, deviennent attractives.

Cette évolution n'est pas limitée à la Bretagne. Les résultats nationaux montrent en effet des évolutions similaires, et le cumul des enquêtes de 2004 et 2005 concerne environ 15 000 communes en métropole. Ce schéma ne s'applique pas pour autant à toutes les régions, il demeure des situations particulières ici ou là. Mais l'essor des petites communes se retrouve un peu partout.

Nous assistons bel et bien à une nouvelle étape dans l'évolution de l'urbanisation du territoire, une étape que l'on peut qualifier de périurbanisation éloignée. Au fil des ans, la croissance urbaine se déplace en fonction de l'évolution des modes de vie, du marché immobilier et de la conjoncture économique. Ainsi, la dynamique de peuplement résulte des multiples adaptations de la population aux contingences socio-économiques.

# Quelles politiques d'accueil adopter ?

**D**ans les zones rurales périurbaines et dans les communes isolées, le phénomène des nouveaux arrivants prend de l'ampleur. Comment sont-ils accueillis ? Quel rôle peuvent jouer les élus ? Éléments de réponses.

Dossier : Agnès Fernandez, Eric Lefebvre

Le costume est noir réglementaire, le sac en bandoulière, souple, de même couleur. Sitôt installé dans le TGV de 7 h 30, l'ordinateur portable est ouvert sur la tablette, l'oreillette du téléphone ajustée, la journée de travail commence. Ils sont de plus en plus nombreux comme lui à résider à la campagne, en périphérie des grandes métropoles où ils travaillent. Malgré les apparences, ce sont des ruraux, on les appelle « néo-ruraux », « rurbaïns » ou encore « nouveaux arrivants ». Le phénomène est tel que cet exode urbain remue les campagnes frappées depuis longtemps par la désertification. La population des territoires ruraux cesse enfin de baisser, le solde migratoire se stabilise ou devient positif. Car il s'agit bien d'une migration entre régions françaises. Et même si le Languedoc-Roussillon, champion de l'accueil avec une augmentation de sa population de 8,5 % entre 1990 et 1999, sera toujours plus attractif que le Nord - Pas-de-Calais, un tiers des Français urbains envisagent sérieusement de s'installer durablement à la campagne dans les années qui viennent. La campagne fait rêver d'une autre vie et ceux qui passent à l'acte le font le plus souvent avec des projets concrets et réfléchis. Comme le montre notre reportage en Normandie, la majorité de ces néo-ruraux habite à la campagne et travaille en ville. « Une partie importante de ce mouvement est due au déversement des populations

urbaines dans la périphérie des grandes villes, parfois jusqu'à 50 kilomètres, vers des petites communes rurales sous influence des métropoles », constate Jean-François Mamdy, spécialiste de ces nouvelles migrations

« La facilité des déplacements fait que la ville et la campagne vivent maintenant en symbiose », affirme le chercheur. Sur place, dans les petites communes où les maisons poussent comme des champignons, l'arrivée de ces nouveaux habitants n'est pas sans poser de gros problèmes... d'urbanisation ! Un comble

pour ces villages qui n'ont plus de rural que le nom.

## Villages « dortoirs »...

Tourny, dans l'Eure, a la chance, pour certains, ou la malchance, pour d'autres, de se trouver à trois quarts d'heure de la gare Paris-Saint-Lazare et à 10 minutes en voiture de Vernon et du site de la SNECMA, un gros pôle d'emplois local. En ces terres de culture de céréales et de betteraves, c'est un bien joli village aux rues bordées d'arbres et aux façades soigneusement restaurées. Une dizaine de maisons se vendent



## Les nouveaux ruraux bouleversent les campagnes.

chaque année dans ce village de 970 habitants qui compte plusieurs commerces, dont un salon de beauté ! Mais si la boulangerie est florissante, l'épicerieériclrite. Car, ici, beaucoup d'habitants travaillent en ville, où ils font leurs courses à l'hypermarché. Seul le pain de campagne local semble trouver grâce à leurs yeux. Daniel Foucher, maire de Tourny, et par ailleurs notaire, redoute que le village ne devienne une cité-dortoir, un village carte postale. Si la délivrance de nouveaux permis de construire est gelée en attendant la mise aux normes du système d'assainissement, un projet de 15 maisons est pourtant à l'étude. « *Il faut que la population augmente un peu pour que Tourny soit plus attrayant et suscite l'implantation d'un Mutant, d'un Lidl ou d'un autre discount* », explique le maire.

### ... et communes rurales

Les communes rurales isolées elles aussi se repeuplent. A l'image du Limousin, qui accueille 10 000 nouveaux arrivants chaque année depuis 6 ans, ce qui le situe au 9<sup>e</sup> rang des régions françaises en matière d'attractivité. Pionnière en matière d'accueil, la région Limousin finance la création de pôles locaux d'accueil, multiplie les structures d'accueil dans les collectivités locales et fait le plein à sa « Foire à l'installation en milieu rural » de Limoges soutenue par la chaîne de télévision Demain, *Village magazine* et le collectif villes/campagnes, fers de lance nationaux du mouvement. Au dernier Congrès des maires, la Charte nationale de l'installation en milieu rural a été rédigée dans le but de « *promouvoir la construction de politiques d'accueil en milieu rural, offrant un service de qualité aux migrants, et contribuant au développement des territoires ruraux* ». Cette charte prévoit la création des Comités de suivis capables de dresser des bilans et de valoriser les bonnes pratiques d'accueil. L'expérience manque, en effet, pour affirmer que les politiques d'accueil à la campagne fonctionnent. Il existe des territoires où affluent les nouveaux arrivants sans que rien de particulier ne soit mis en place, à l'inverse, d'autres qui se décarcassent pour attirer des habitants et restent désespérément déserts. Nouvelle pierre lancée par le Gouvernement dans le jardin rural : la création des pôles d'excellence rurale (PER). 300 projets



Eric Lefebvre

**Jacky Guillon, maire de Pontarion (Creuse) :**  
« *Lorsque le Limousin a une politique volontariste en matière d'accueil, il ne faut pas que l'Etat nous retire les services publics, l'un ne va pas sans l'autre.* »

### Trop ou pas assez ?

L'arrivée des néo-ruraux est appréciée de différentes manières selon les régions. Mais ils représentent indéniablement les nouveaux acteurs de la vie rurale et contribuent à maintenir l'identité des campagnes. « *Ce sont souvent les nouveaux arrivants qui*

*parlent le mieux d'un territoire et qui savent le mettre en valeur*, constate Jean-François Mamdy, observateur de ces mutations. *Dans toutes les campagnes, les initiatives et les projets de développement économiques et culturels sont pour la moitié des cas créés par de nouveaux arrivants.* » Des nouveaux ruraux qui se distinguent par leur jeunesse, selon un sondage IPSOS de 2003. Près de la moitié des nouveaux arrivants ont entre 25 et 34 ans, alors que cette classe d'âge ne représente que 19 % de la population nationale. Les anciens urbains seraient 4,2 % de la population française des plus de 15 ans, soit 2 millions de personnes définitivement séduites par la vie à la campagne.

E.L.

### Défense des services publics

« *Lorsque notre région, le Limousin, a une politique volontariste en matière d'accueil, il ne faut pas que l'Etat nous retire les services publics, l'un ne va pas sans l'autre* », constate Jacky Guillon, élu de la Creuse. Le maire de Pontarion faisait partie des frondeurs du printemps 2004. Démissionnaires symboliques de leurs fonctions, afin de protester contre l'annonce de la fermeture de plusieurs perceptions, 11 maires de la Creuse ont été à l'origine de la mise en place d'un collectif de défense des services publics en milieu rural. Un mouvement qui s'amplifie et qui trouvait encore une résonance le 19 novembre 2005, à Paris, où de nombreux élus locaux en écharpe battaient le pavé pour la défense des services publics. « *En centre Bretagne, on fait des efforts pour faire venir du monde dans de bonnes conditions en maintenant des écoles. La DATAR nous dit aussi qu'il y a une bonne partie de la population qui souhaite venir s'installer à la campagne, explique cette adjointe au maire de la commune de Rostrenen (Côtes-d'Armor) venue manifester son désarroi. Et à côté de ça, on nous supprime le Trésor public, la Poste, EDFIGDF – qui ferme l'accueil au public –, l'équipement... France Télécom est parti sans prévenir personne... Pour nous, accueillir dans de bonnes conditions passe, bien sûr, par le maintien des services publics.* »

**A lire** ■ « *Favoriser l'accueil de nouvelles populations en milieu rural* », CVC-ENITA, décembre 2004. Les Français et l'installation durable à la campagne, sondage IPSOS 2005.

**A consulter sur Internet :**

- [www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr)
- [www.cnasea.fr](http://www.cnasea.fr)
- [www.projetsencampagne.fr](http://www.projetsencampagne.fr)
- [www.enitac.fr](http://www.enitac.fr)

Les nouveaux ruraux bouleversent les campagnes.

Normandie

# Quand les périurbains plébiscitent le bocage

La population de Haute-Normandie augmente de 2,5 % par an (de 1 737 247 en 1990 à 1 780 192 habitants en 1999) ! Ce chiffre peut être multiplié par trente dans certains endroits, notamment le long de l'axe Paris-Rouen-Le Havre, qui subit une très forte pression urbaine de part et d'autre de la vallée de la Seine. Le fleuve est longé par 2 autoroutes parallèles, l'A13 et l'A29. Les déplacements s'en trouvent considérablement facilités... et donc multipliés.

L'agglomération rouennaise se répand en tache d'huile vers le nord-est et le sud-ouest. Au creux des vallons verdoyants, au milieu des champs de céréales, les maisons poussent comme des champignons. A Ry, charmant village qui n'en finit pas de célébrer le péché de Madame Bovary qui fauta autrefois en ces terres brumeuses, il

suffit de s'éloigner de la mairie d'une centaine de mètres pour découvrir un vaste lotissement bâti il y a une quinzaine d'années sur un coteau, et une bonne douzaine de chantiers de maisons individuelles sur un autre. En Normandie, il ne reste presque plus de propriété, de petite ferme, de humble grange à réhabiliter, et les candidats à l'installation doivent viser le neuf.

Stéphane Jot, agent de développement du Pays entre Seine et Bray, met en garde contre le développement anarchique de l'agglomération rouennaise. Il déplore « *le mitage, cette tendance à construire 3 ou 4 maisons en pleine campagne* ». Car la délivrance d'un permis de construire pour de telles constructions implique, à terme, une extension des réseaux, du ramassage des déchets, du transport scolaire, etc. Ce qui a un coût – parfois très conséquent – pour la commune. Il encourage donc les municipalités à se doter de documents d'urbanisme, seuls garants d'un développement maîtrisé des constructions. Car les promoteurs mènent un travail de fourmi sur le terrain pour tenter de persuader les propriétaires fonciers de leur vendre des terres. Et ils y parviennent... Parfois même contre la volonté de la commune...

Il arrive souvent que les maisons d'un même lotissement soient positionnées « au petit bonheur la chance », et construites avec des formes et des matériaux hétéroclites... Ces constructions longent la rue principale, selon le principe de l'urbanisation en « doigts de gant », cauchemar des aménageurs, car il complique considérablement les services assurés par la mairie...

Pour tenter de garder la main sur l'urbanisation de leur commune, les élus disposent d'une autre « arme » : la surface des parcelles vendues. Le minimum imparti est généralement de 800 m<sup>2</sup>, mais les maires imposent de plus en plus souvent 1 000 m<sup>2</sup>, voire 1 500 m<sup>2</sup>. Pas question, donc, de vendre des parcelles de 400 m<sup>2</sup> pour maisons bas de gamme ! Un tel protectionnisme nuit incontestablement à la mixité sociale (en Normandie, la plupart des périurbains appartiennent en effet aux catégories socioprofessionnelles aisées), mais il évite de réaliser des hameaux qui pourraient fort bien devenir, à terme, des ghettos sociaux. En effet, si un « Sam Suffit » à la campagne peut sembler *a priori* économique à une famille modeste, ce nouveau mode de vie impliquera à coup sûr l'achat d'une deuxième voiture, des frais d'essence et d'entretien démultipliés, et un éloignement des structures d'accueil et d'aide sociale généralement installées au cœur des villes. Ce qui peut rendre cet isolement nettement moins avenant...

Ce que les maires normands redoutent le plus, c'est de voir se développer des villages dorts où la population ne se mélange pas avec les « natifs ». A Catenay, il a fallu plus de 20 ans avant que les habitants du « Clos réjouï » s'intègrent réellement à la population de la commune. Ainsi, les périurbains sont généralement de jeunes couples actifs avec des enfants en bas-âge et découvrent qu'à la campagne, il n'y a ni crèche, ni halte-garderie, ni centre de loisirs... Les jeunes parents vivant à Tilly, à quelques kilomètres de Vernon, se voient obligés de scolariser leurs enfants à Vernon, où ces derniers peuvent manger à la cantine et rester à la garderie, alors que, tout près de chez eux, une jolie école communale leur ouvre les bras... mais seulement de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30... Faute d'assistante maternelle, de structure adaptée ou de grands-parents compréhensifs à proximité, les parents qui travaillent en ville n'ont pas le choix. Résultat : la commune verse chaque année 100 000 € par enfant scolarisé à la mairie de Vernon en guise de dédommagement.



**Daniel Foucher, maire de Tourny (Eure) :** « Il faut que la population augmente un peu pour que Tourny soit plus attrayant et suscite l'implantation d'un Mutant, d'un Lidl ou d'un autre discount. »